

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 6 Brumaire,

(Ere vulgaire)

Lundi 27 Octobre 1794.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est *actuellement* établi à Paris, au coin de la rue THÉRÈSE, RUE DES MOULINS, n^o. 500. Le prix de la Souscription est de 42 livres par an, de 21 livres pour six mois, & de 12 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égareront, & adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE, chargé de recevoir l'abonnement, qui doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, 2 sels par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Hambourg, le 8 octobre.

L'escadre russe, qui vient de faire une promenade éphémère en Écosse, est retournée dans la mer Baltique. À son passage devant la rade de Copenhague, l'escadre combinée de Suède & de Danemarck lui a refusé le salut d'usage : on prétend que Catherine est plus affectée de ce défaut de politesse que de l'inutilité du voyage de ses vaisseaux en Écosse, tant les dames sont sensibles aux procédés.

Les avis des frontières de la Pologne confirment tous que le cabinet de Vienne a donné ordre à ses troupes qui seroient avancées sur le territoire de la république de l'évacuer sur-le-champ.

La nécessaire maison d'Autriche avoit déterminé Pitt à porter jusqu'à 8 millions sterlings le subsidie représentatif de 100 mille hommes de plus qu'elle devoit fournir à la coalition. Ce moyen d'exécution de cette fourniture ayant éprouvé de grandes difficultés de la part de l'empereur, & ces difficultés grossissant de jour en jour par les événemens désastreux du Rhin & de la Belgique, le cabinet de Vienne a représenté aux commissaires britanniques que le territoire des recrues qu'il faisoit auparavant chez divers princes-marchands de soldats, étoit infiniment dépeuplé. Sur cette déclaration, on assure que le lord Spencer & M. Grenville ont cessé toute conférence à cet égard, & que les négociations sont au moins suspendues jusqu'à l'arrivée de l'ultimatum de M Pitt, qui sera hors d'état de le donner avant la rentrée du parlement. On peut juger par là dans quelles angoisses se trouve actuellement le cabinet de Vienne.

Tandis que la république française pousse ses con-

quêtes dans l'Empire, on a vu les principaux membres de la coalition délibérer paisiblement sur les moyens de repousser ses agressions. Aujourd'hui, les princes dépouillés ou à dépouiller, de l'Empire, ont cru qu'ils devoient aussi délibérer sur leurs intérêts communs ; en conséquence, ils se sont assemblés en congrès à Willemsbad. Lieu renommé pour ses eaux minérales, auprès de Cassel. Il y a un commissaire impérial, le landgrave de Hesse-Cassel, le margrave de Bade, & on y attend l'électeur de Mayence ainsi que le duc de Wirtemberg. La Prusse n'a point été invitée aux conférences, & quelques autres princes de l'Empire ont refusé de s'y rendre. Soit qu'ils aient pensé que les moyens de défense communs seroient insuffisans, soit que l'exemple de la grande coalition les aient rendus plus sages & plus circonspects envers la république française.

ANGLETERRE.

De Londres, le 27 septembre.

La nouvelle de la retraite du duc d'York, au-delà de la Meuse, a causé une baisse considérable dans les fonds publics. Le bruit commence à se répandre ici que le ministère, peu content de tous ses alliés, songe à concentrer dans les trois royaumes toutes ses forces de terre, depuis qu'il voit qu'elles sont si mal secondées par celles de la coalition. Deux régimens qui viennent d'arriver à Margatte, & qu'on a retirés de la Zélande, contribuent à propager ce bruit.

Le paquebot le *Tankerville*, venant d'Halifax, a confirmé la nouvelle que l'amiral Murray a rencontré, aux atterrages de l'Amérique-Septentrionale, un convoi français venant des Antilles, & qu'il en a enlevé un certain nombre de navires, dont 15 sont déjà arrivés dans ce port.

L'ambassadeur turc, qui a eu une nouvelle conférence avec nos ministres, les a informés d'un événement terrible qui a eu lieu dans les provinces d'Asie de l'empire ottoman. Trois villes, situées entre Esdrom & Angora, ont été englouties le 3 juillet par un tremblement de terre. La première de ces villes, nommée Trhogram, contenoit 5 mille maisons; la seconde, qui est Amazie, en contenoit davantage. Enfin la troisième, nommée Angrem, avoit 4 mille habitations: on y comptoit ensemble près de 10 mille habitans: dont à peine un dixième a échappé à cette terrible catastrophe, qui a répandu la consternation dans toutes les contrées voisines.

L'empereur, pressé par notre cabinet de fournir le nombre d'hommes que nous lui payons, a fait publier dans ses états une réquisition très-pressante, mais elle n'a aucun succès, s'il faut en croire des lettres d'Allemagne. L'argent doit faire beaucoup sans doute, mais quand on le séméroit sur terre comme les dents du serpent de Cadmus, il n'en résulteroit pas une moisson d'hommes armés. Le roi de Prusse, de son côté, porte principalement son attention du côté de la Pologne, dont la conquête ne sera sûrement pas le prix de cette seule campagne, de sorte que voilà deux alliés principaux sur lesquels notre ministère peut d'autant moins compter, qu'il va se hâter de leur demander des réponses catégoriques sur la fourniture de leurs troupes.

Les lettres de l'Inde rendent hommage à l'humanité avec laquelle les français traitent les prisonniers que les événemens de la guerre font tomber entre leurs mains.

La cour a quitté Weymouth & est retournée à Windsor; il est bien décidé que la rentrée du parlement aura lieu le 4 novembre. Mais on suppose que l'immense quantité d'affaires majeures qui seront discutées dans cette session la rendront en même tems très-longue & très-orageuse.

S'il faut en croire certains avis des côtes de France, 6 vaisseaux de ligne & 4 frégates ont mis à la voile de Brest dans les premiers jours de septembre, sous les ordres du contre-amiral Nielly; comme cette escadre a pris pour 6 mois de vivres, on soupçonne qu'elle aura fait route pour les Antilles. On a déjà dit que la permanence de nos conquêtes dans les colonies françaises tenoit entièrement à la prompte arrivée de secours qui y seroient envoyés par la France ou par l'Angleterre; on craint bien que l'activité de la république ait prévenu dans cette occurrence les mesures de notre ministère, & que les colonies françaises ne suivent l'exemple de Toulon.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 1^{er}. brumaire (22 octobre v. st.)

Les armées anglaise & hollandoise avoient réuni leurs principales forces vers Nimegue & Gorcum, dans la vue de passer la Meuse & de faire une attaque générale sur l'armée républicaine, afin de la forcer sans doute à se replier derrière Bois-le-Duc, & l'empêcher par ce moyen de pénétrer dans la Gueldre. Cette opération militaire s'est exécutée avant-hier, entre la ville de Grave & le fort de Creve-Cœur, avec le plus mauvais succès possible pour les satellites de la coalition; non-seulement l'ennemi, après un combat des plus opiniâtres, a été repoussé avec une perte considérable, mais encore on lui a fait environ 700 prisonniers, parmi lesquels se trouvent 60 émigrés français, qu'une commission militaire va se

hâter de juger. Outre cela, on a pris à l'ennemi 4 pièces de canon & un drapeau.

L'armée du Nord se prépare déjà à pousser plus avant ses succès, & marche sur Nimegue pour en faire le siège. La prise de cette place décidera probablement du sort de toute la Gueldre.

Une énorme quantité de bois de construction viennent d'être mis en réquisition par les représentans de la république française: on les fait partir en toute diligence pour Ostende & Dankerque, où ils doivent servir à la construction d'un grand nombre de petits bâtimens de guerre.

On écrit de Cologne qu'une grande activité de correspondance regne entre l'armée du général Jourdan & celle des Autrichiens; les trompettes se succèdent avec rapidité, sans que l'on sache le motif de ces négociations. Ces jours passés, un colonel autrichien est venu au quartier-général à Cologne.

La garnison de Maëstricht a fait avant-hier une sortie très-vive; mais elle a été repoussée dans cette occasion comme dans toutes les autres. Le siège de cette forteresse avance, & l'on a tout lieu d'espérer que bientôt elle sera réduite à capituler.

Hier, la fête pour célébrer les triomphes de la république française, a eu lieu dans cette ville. Tous les habitans, à l'envi, se sont empressés à montrer un zèle vraiment patriotique, digne des plus zélés républicains.

F R A N C E.

De Paris, le 6 brumaire.

On écrit de Landau que l'armée du Rhin marche en avant. Le quartier-général est depuis hier à Durkheim. Le général Saint-Cyr s'est porté de Kaiserlautern au-delà de Gelheim, & le général Dessaix, qui se trouvoit le 23 à Crunstodt, doit être aujourd'hui du côté de Worms.

Les prussiens se retirent vers Oppenheim; & les autrichiens ont passé le Rhin sous Worms. Deux de leurs régimens, un de hussards & l'autre de dragons, se trouvent encore de ce côté-ci du Rhin; mais ils le passeront incessamment.

Nous attendons avec impatience des nouvelles de l'intérieur de la Hollande. Les dernières que nous en avons reçues, annonçoient que l'insurrection étoit organisée & prête à éclater au premier moment favorable, dans plusieurs villes, sur-tout à Amsterdam, Leyde, Utrecht, Dort, Haarlem & toute la Nord-Hollande. Ça ira.

S'il faut en croire quelque lettres de Florence, le grand duc de Toscane voudroit bien rentrer dans la neutralité, d'où la prépondérance du cabinet autrichien l'a arraché malgré lui. Mais tous ces petits états d'Italie, & d'ailleurs, craignent avec raison que la république française, contre laquelle ils se sont déclarés ne se contente pas de cette démarche partielle & incomplète, lorsqu'il s'agit de réparer des torts très-effectifs & très-malheureux pour ceux qui les ont eus.

Pache, inculpé par Delmas & par quelques autres membres de la convention, vient de faire afficher dans tout Paris un placard, où il nie la vérité des faits qu'on lui impute.

Il paroît aussi un ouvrage posthume de Phelipeaux, qui se fait lire avec intérêt. Cet ouvrage est relatif à la Vierge, & sa veuve l'a publié dans le dessein de réhabiliter

la mémoire
tems avai

La plu
1795 (v
mité de
scellés m
toyens d
singulier
a frappé
interdire
la politi
porter su
prennent
De m
police,
ter aux
éternels

Car e
une pol
sibles:

Il n'y
de poids
& les fa

Il n'y
le citoy
ne l'est

Pour
il faut n
la mort

Pour
une sûr
existence

Il est
demi-ju
l'intérêt

T R I

Suite

Paul
soldat
comme
mandat
d'avoir
nuit de
barre q
ment. C
dressé
ont par
jointem

Delas
missaire
qu'aprè
furent
un dét
& revir
duits à

la mémoire de son mari, qui composa cet écrit peu de tems avant sa mort.

La plupart des députés détenus depuis le mois de juin 1795 (vieux style), ont obtenu leur liberté, & le comité de sûreté générale a fait procéder à la levée des scellés mis sur leurs papiers. La rentrée de ces 72 citoyens dans le monde a donné lieu à une question assez singulière. On demande si le décret d'arrestation qui les a frappés suffit, sans un décret d'accusation, pour leur interdire l'exercice de leurs fonctions de députés, & si la *politique* qui les excluroit de ces fonctions doit l'emporter sur la justice, qui semble exiger qu'ils les reprennent.

De manière que c'est ici une sorte de lutte entre la police, dont les dispositions particulières peuvent se prêter aux circonstances, & la justice dont les principes sont éternels & immuables.

Car enfin, il peut y avoir deux polices dans un état, une police révolutionnaire, & une police des tems paisibles : mais encore une fois il n'y a qu'une justice.

Il n'y a qu'une justice, car il n'y a que deux especes de poids ; les poids justes, étalonnés à l'éternelle raison, & les faux poids.

Il n'y a qu'une justice, car il n'y a qu'une sûreté ; le citoyen est sûr de sa liberté & de sa propriété, ou il ne l'est pas ; point de milieu.

Pour que nous entendions ce que c'est que deux justices, il faut nous faire comprendre ce qui existe entre la vie & la mort.

Pour comprendre ce que c'est qu'une demi-justice & une sûreté, il faut savoir ce que c'est que la demi-existence.

Il est faux qu'un intérêt public puisse se trouver à une demi-justice, à une justice frelatée, à une justice injuste : l'intérêt public est dans la justice pure.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

SALLE DE LA LIBERTÉ.

Séance du 4 brumaire.

Suite de l'analyse du procès du comité révolutionnaire de Nantes.

Paul Dusoux, né à Poitiers, ex-perruquier à Nantes, soldat de la compagnie Marat, & qui a été entendu comme témoin, le 28 vendémiaire, contre lequel un mandat d'arrêt a été décerné depuis, comme prévenu d'avoir conduit les victimes qui furent noyées dans la nuit du 24 au 25 frimaire, & de n'être sorti de la gabarre qu'au moment où elle chavira, sera mis en jugement. On a ensuite donné lecture de l'acte d'accusation dressé contre Vic, Foucault, Richard & Chartier. Ils ont paru aujourd'hui parmi les accusés, pour être conjointement mis en jugement avec eux.

Delasalle, préposé à la décharge des navires, & commissaire du comité révolutionnaire de Nantes, a déclaré qu'après la déroute de Savenay, environ 100 brigands furent conduits sur la place de l'Égalité, à Nantes, par un détachement. Le commandant se rendit chez Carrier, & revint un quart-d'heure après. Ces brigands furent conduits à la prairie de Mauve, & ensuite fusillés ou mas-

sacrés. Le témoin interpellé de déclarer s'il a connaissance de proclamations tendantes à accorder une amnistie aux rebelles de la Vendée qui se rendroient volontairement, a répondu qu'il a appris qu'une centaine de rebelles de la Vendée vinrent se rendre volontairement, & qu'ils furent conduits à l'entrepôt.

Chaux a rappelé que les administrations de Nantes représenterent à Carrier qu'il seroit plus avantageux de tirer parti des jeunes gens qui viendroient déposer leurs armes volontairement, que de les fusiller, & qu'il leur répondit : « Il faut que la fusillade & la guillotine roulent ». Un commandant eut alors le courage de répondre à Carrier : nous savons combattre, & non pas assassiner. Delasalle a encore déclaré que Fouquet & Laziberty faisoient trembler toute la ville de Nantes, & que, non-seulement ils avoient mis la terreur à l'ordre du jour, mais encore l'horreur. Il a ajouté que la continuation de la guerre de la Vendée, devoit être attribuée aux horreurs exercées dans cette contrée, & aux généraux d'alors, qui étoient plus voleurs que soldats.

Jomard, marchand à Nantes, a dit, qu'à son retour de la Vendée, où il avoit été fait prisonnier par les brigands, il s'adressa à la société populaire de Vincent-la-Montagne, pour en obtenir des secours. La société me présenta, a-t-il ajouté, pour être admis dans la compagnie de Marat ; j'en rougis, j'y fus accepté. Carrier nous rassembla chez lui, & fit fermer la porte de la chambre où nous étions tous réunis, & nous dit : Je vous crois tous de bons bourgeois, je vais vous donner des pouvoirs ; j'espère que vous les exécuterez & que vous accomplirez mes volontés : il gesticuloit & déclamoit sabre nud à la main, avec cette chaleur qu'on lui vit mettre à la tribune de la société populaire, quand, pour animer son discours, il coupa de son sabre, les chandelles qui éclairaient l'assemblée. J'ai de plus, connoissance, a-t-il dit, d'une proclamation qui portoit, que ceux des brigands de la Vendée, qui abattoient leurs hayes & qui se rendroient volontairement, obtiendroient leur grace. Eh bien ! a-t-il ajouté, j'ai vu arriver sur la place du département 80 à 100 cavaliers, jeunes, forts & robustes, sans être accompagnés par aucun détachement ; ils furent conduits à l'entrepôt & leurs chevaux à la commission militaire.

Thomas a affirmé avoir vu arriver ces cavaliers sur cette place, sans aucune escorte. J'appris alors, a-t-il dit, dans ce même endroit, que trois ou quatre d'entr'eux proposèrent de retourner dans la Vendée pour en ramener leurs camarades, afin de profiter de l'amnistie. Ils avoient mis pour condition, qu'on ne feroit aucun mal à ceux qui resteroient. Eh bien ! tous furent, à l'instant, conduits à l'entrepôt. Il a observé que ce fait arriva quelques jours après la déroute de Savenay, qui eut lieu le 28 frimaire.

Naud, boisselier, a confirmé que ce fut à cette occasion que les administrations de Nantes s'assemblerent & se rendirent chez Carrier, pour lui demander l'exécution de la proclamation ; tout le monde craignoit de l'aborder, & lorsqu'il s'agissoit de lui envoyer une députation, on se jettoit, comme dit le proverbe, *chat aux jambes*.

J. O. Sulivant, âgé de 33 ans, né à Angers, maître d'armes, nommé par Carrier, adjudant de la place de Nantes, a dit qu'il avoit vu mener à l'entrepôt des brigands ; qu'il les avoit vu embarquer ; qu'il y avoit des bateaux à soupe ; qu'il a été commandé pour conduire des femmes dans une galliote ; qu'il a vu noyer des brigands, &c. &c.

Le président l'a interpellé de déclarer s'il n'avoit pas sei-

né les brigands au cou, avec un couteau dont la lame étoit très-étroite; s'il n'avoit pas dit: *j'avois regardé avec attention comment un boucher s'y prenoit; je leur faisois tourner la tête comme pour regarder les passans, je leur passois le couteau dans la gorge, et cela étoit fini.* (Frémissement d'horreur). Il a nié le fait.

Sur le requisitoire de l'accusateur public, le tribunal a décerné un mandat d'arrêt contre O-Sulivant, à l'effet de prendre des renseignemens ultérieurs, pour le mettre en jugement, s'il y a lieu.

Coron, ex-procureur, soldat de la compagnie Marat, ensuite membre de la commission des trois, a eu connoissance que 7 mille 500 brigands ont été fusillés à la carrière de Gigaud, & que 4 mille autres ont été noyés. On m'a de plus assuré, a-t-il dit, qu'on avoit arraché le fruit à une femme prête d'accoucher; qu'on l'avoit mis au bout d'une bayonnette, & qu'on l'avoit jeté à l'eau. Il a ajouté que, la nuit du 24 au 25 frimaire, il se rendit au Bullay avec toute la compagnie Marat; qu'il s'y assit à la geôle; qu'il se retira à trois heures du matin, & qu'il y vit arriver Goullin vers les dix heures du soir.

Goullin a soutenu qu'il n'y étoit arrivé qu'à trois heures du matin; qu'à neuf heures & demie, & même à dix heures, il étoit chez Carrier, pour avoir sa dernière détermination.

Le président a demandé à Chaux s'il avoit dit, à la tribune de la société populaire de Sainte-Croix: « Prenez garde de recevoir parmi vous des modérés; il ne faut recevoir que des hommes révolutionnaires, capables de pouvoir boire un verre de sang.

Il a nié avoir tenu ce propos, & a prétendu qu'on avoit empoisonné ce qu'il avoit dit.

(La suite à demain).

SALLE ÉGALITÉ.

Du 4 brumaire.

Pierre-Polycarpe Potosieux, ex-procureur-général-syndic du département de l'Ain, accusé d'être le complice de Robespierre, d'avoir comprimé, par la terreur, le département entier, d'avoir fait incarcérer des patriotes, d'avoir suborné des témoins par la crainte de la guilotine, d'avoir contrarié la marche du gouvernement dans la défense des frontières, d'avoir livré à l'ennemi des munitions de toute espèce, d'avoir fomenté des insurrections, &c. &c. &c., a été acquitté & mis en liberté.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de Prieur (de la Marne.)

Séance du 5 brumaire.

Après la lecture d'un grand nombre d'adresses de félicitation, les pétitionnaires sont admis.

Charles Pougens, connu par plusieurs ouvrages très-estimés, présente une traduction du voyage philosophique de Forster en Hollande, en Brabant & sur les bords du Rhin. La réputation de Forster, l'un des compagnons du célèbre Cook, & le mérite du traducteur feront rechercher cet ouvrage, dont la convention accueille l'hommage par des applaudissemens.

Chénier rappelle que Charles Pougens est auteur d'un

dictionnaire des privatifs de la langue française: il ajoute que ce citoyen, aveugle depuis beaucoup d'années, vient de mettre la dernière main à un autre dictionnaire dont l'utilité doit être générale; il demande le renvoi de ce dernier ouvrage au comité d'instruction publique, qui demeurerait autorisé à en ordonner l'impression. — La motion de Chénier est décrétée.

Cales, représentant du peuple dans le département de la Côte-d'Or, écrit que les citoyens de Dijon, même les membres de la société populaire, applaudissent avec sincérité aux principes de l'adresse au peuple français, ainsi qu'au décret sur les sociétés populaires: leur unique point de ralliement est la convention nationale. Cette fameuse adresse de Dijon, dont on a tant parlé, n'est que l'effet d'un mal-entendu; une espèce de *qui-pro-quo*. — Le conseil-général de cette commune assure aussi dans une adresse qu'il ne mérite pas les reproches qu'on lui a faits. — Insertion au bulletin.

Le représentant Bourbotte écrit, en date du 29 vendémiaire, que l'armée de la Moselle, après quelques coups de canon & une courte fusillade, s'est emparée de Bughen, ville importante sur le Rhin, qui donnoit à l'ennemi les communications de Coblenz & de Mayence. Les habitans nous ont accueilli avec les plus vifs témoignages de satisfaction & de joie. Rien n'égalé l'ardeur des troupes républicaines; elles ne demandent qu'à avancer sur le pays ennemi.

L'armée du Nord prépare à sa brillante campagne un denouement plus brillant encore: le représentant Briez écrit de Bruxelles, le 29 vendémiaire, qu'elle a battu, au-delà de la Meuse, les débris des armées anglaises & hollandaises, fait 700 prisonniers, & enlevé quatre pièces de canon & un drapeau.

La Flandre hollandaise, fière de ses places fortes, croyoit rester intacte: ce pays & toutes ses places sont au pouvoir de la république; c'est ce qu'annonce le télégraphe, transmission de Lille, en date du 4 brumaire: depuis le 2 de ce mois, nous sommes maîtres de Hulz, Sas-de-Gand, Philippiue & Haxel: Pennemi n'a pas marchandé pour nous les céder, car nous n'y avons eu qu'un seul homme légèrement blessé.

Ces nouvelles, annoncées par Richard, excitent de vifs applaudissemens; elles seront insérées dans le bulletin.

Pendant que les armées républicaines chassent les hordes des tyrans coalisés, le comité de sûreté générale continue de faire la guerre aux intrigans. Un nommé *Babœuf*, auteur d'un ouvrage périodique, qui se faisoit lire d'abord avec intérêt, s'est mis tout-à-coup à crier à corps perdu contre le gouvernement révolutionnaire & contre la représentation nationale. Cet homme ne pouvoit guère aimer aucun gouvernement; car, pour crime de vol, il avoit été condamné à plusieurs années de fers, & s'étoit évadé on ne sait comment. Frappé d'un mandat d'arrêt par le comité de sûreté, Babœuf a trouvé refuge dans le club électoral; il y a prononcé un discours séditieux que les sociétaires ont adopté & dont ils ont ordonné l'impression & l'affiche en nom collectif. Babœuf, le président & les secrétaires sont en arrestation, & les scellés ont été apposés sur les papiers du club. — Merlin, de Thionville, qui rend compte de ce fait, est vivement applaudi.

L'armée des Alpes a reçu, avec les sentimens de la plus vive allégresse, le drapeau, gage de la reconnaissance nationale, & signal de la victoire.